

BULLETIN PAROISSIAL JUIN 2023



Communauté de paroisses des Albères

Argelès, Laroque, Montesquieu, Palau, Saint-André, Saint-Genis, Sorède, Villelongue-dels-Monts

Des prêtres à votre service

des PRETRES à votre service :

M. le curé, l'abbé Christophe Kowalczyk

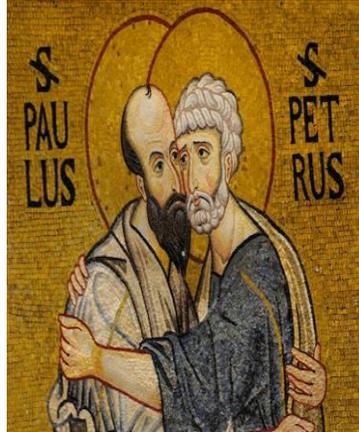


Presbytère, 28 rue de la Solidarité
66 700 ARGELES-SUR-MER
07 48 15 24 61

Mr. le vicaire abbé Paul Diata, 10 place Arago, ST-ANDRE

3 diacres : Fr. Courbet, G. Lormand M Lavoux

PERMANENCE PAROISSIALE : mardi et samedi de
10h à 12h. en l'église d'Arzelès-



Pourquoi l'Église me demande-t-elle de l'argent pour célébrer mariage, baptême, enterrement ou une messe ?

Parce que l'usage veut que vous fassiez une offrande à l'Église à l'occasion. Ce n'est pas un tarif lié à une prestation comme l'est par exemple ce que vous payez pour louer la salle de réception. Ce n'est donc pas un dû mais un don que vous êtes invités à faire «librement».

Cet argent que vous allez donner ne va pas à la paroisse, mais au diocèse. Il sert à subvenir aux activités de l'Église qui, par essence, sont toujours déficitaires car elles dépendent de la générosité des fidèles.

Les sacrements en effet sont des signes de réalités sacrées qui, par nature, sont des dons gratuits de Dieu. Si Dieu les donne selon sa libéralité, il sera malhonnête de leur imposer des taxes avant de les administrer.

Il n'y a pas un lien immédiat entre le sacrement célébré et l'argent donné, comme si l'efficacité du sacrement dépendait ou non de l'importance de l'argent donné ou de l'offrande faite. L'argent que nous versons quand nous demandons une messe sert à la subsistance du prêtre. Nous le savons, déjà dans l'ancien Testament, les prêtres avaient droit à une part de l'offrande offerte à Dieu, pour leur subsistance. Il s'agit du salaire de l'ouvrier dont parle Jésus quand il envoyait ses disciples en mission. Ces sous que les fidèles donnent contribuent donc immédiatement à l'alimentation des prêtres. Attention cependant à croire que toutes les demandes de messes sur une paroisse entrent dans la poche des prêtres de la paroisse. Pas du tout.

Le prêtre n'a droit qu'au montant équivalent à une seule intention de messe par jour, qu'il en célèbre une ou deux. Un petit calcul permet donc de savoir ce qu'un prêtre reçoit chaque jour pour sa nourriture : une demande de messe multipliée par 25. Pour l'information, au mois de mai pour deux prêtres de noter paroisse nous avons eu que 30 intentions de messe.

je. 1 : 8h30 messe Argelès-ville
ve. 2 : 8h30 messe Argelès-ville **adoration et salut du St-Sacrement**
sa. 3 : 8h30 messe Argelès-ville suivie des confessions
Mariage ; 16h30 Palau

Dimanche de la Sainte Trinité

sa. 3 : 18h messe St- André
di. 4 : 9h30 messe Argelès-plage
11h messe Argelès-ville
Baptême ; 12h Argeles-ville

ma. 6 : 8h30 messe Argelès-ville
me. 7 : 8h30 messe Argelès-ville
je. 8 : 8h30 messe Argelès-ville
ve. 9 : 8h30 messe Argelès-ville
sa. 10 : 8h30 messe Argelès-ville suivie des confessions
Baptême ; 11h Argelès-plage
11h Villelongue

Dimanche du Saint Sacrement

sa. 10 : 18h messe Villelongue
di. 11 : 9h15 messe St-André
9h30 messe Argelès-plage
11h messe Argelès-ville, St Génis
Baptême ; 12h Argeles-ville

ma. 13 : 8h30 messe Argelès-ville
me. 14 : 8h30 messe Argelès-ville
je. 15 : 8h30 messe Argelès-ville
ve. 16 : 8h30 messe Argelès-ville
sa. 17 : 8h30 messe Argelès-ville suivie des confessions
Baptême ; 11h Sorede
11h Laroque

Le Sacré -Cœur de Jésus
fête paroissial

sa. 17 : 18h messe Laroque (Tanya)
di. 18 11h messe Argelès-ville

Mgr Thierry Scherrer nouvel évêque de Perpignan
sera installé le 18 juin à 16h00
en la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Perpignan.

ma. 20 : 8h30 messe Argelès-ville
me. 21 : 8h30 messe Argelès-ville
je. 22 : 8h30 messe Argelès-ville
ve. 23 : 8h30 messe Argelès-ville
sa. 24 : 8h30 messe Argelès-ville, *suivie des confessions*
Baptême ; 11h Montesquieu
11h Laroque

12^{ème} Dimanche Ordinaire

sa. 24 : 18h messe Palau
sa. 24 : 18h messe Sorede
di. 25 : 9h15 messe St-André
9h30 messe Argelès-plage
11h messe Argelès-ville, St Génis

ma. 27 : 8h30 messe Argelès-ville
me. 28 : 8h30 messe Argelès-ville
je. 29 : 8h30 messe Argelès-ville
ve. 30 : 8h30 messe Argelès-ville
sa. 1 : 8h30 messe Argelès-ville, *suivie des confessions*
Baptême ; 11h Laroque

13^{ème} Dimanche Ordinaire

sa. 1 : 18h messe Montesquieu
di. 2 : 9h15 messe St-André
9h30 messe Argelès-plage
11h messe Argelès-ville, St Génis

21 juin Laroque (Tanya)
de 10h à 17h
Mouvement Sacerdotal Marial

Il faut donc retenir que la contribution financière (18 euros), qui semble s'y associer, et qu'il faut absolument purifier de toute idée mercantile, est la contribution que généreusement, un fidèle donne pour la nourriture du prêtre.

Alors, combien donner à l'Eglise ? A chacun de voir selon ses propres possibilités.

Le don est un signe d'appartenance, et de reconnaissance pour les actions menées par les prêtres. Par avance, merci de votre générosité.

L'abbé Christophe Kowalczyk- curé

Groupes de prière à ARGELES :

- *Mouvement Sacerdotal Marial, 4^{ème} jeudi du mois à 16h30h, suivi de l'adoration du St Sacrement à 18h.*
- *Rosaire de réparation aux outrages faits à Marie, 1^{er} sam. du mois à 16h.*
- *Prière de louange, lundi 17h. Renseignements auprès d'Irène Lievreumont au 04 68 81 18 41.*

Groupes de prière
à MONTESQUIEU :

- *Adoration Eucharistique chaque jeudi de 17h30 à 18h, suivie de Louange de 18h à 19h.*

Groupes du Rosaire

mardi, 6 juin Palau à 15h chapelet chez Sabine
jeudi, 15 mars Argelès-ville-16h chapelet chez Marie-Jeanne
mercredi 7 juin Saint-Génis à 15h chapelet la salle de KT

CONFESSIONS :
samedi de 9h à 11h à Argelès-ville.